



NOUVEAUX LIENS

Famille recomposée: les clés de la réussite

FAIRE VIVRE ENSEMBLE SOUS LE MÊME TOIT DES ENFANTS QUI N'ONT RIEN EN COMMUN, TRICOTER DES HABITUDES ÉDUCATIVES DIFFÉRENTES, TROUVER SA PLACE EN TANT QUE BEAU-PARENT SE RÉVÈLE SOUVENT COMPLIQUÉ! NOS CONSEILS POUR RELEVER LE DÉFI.

▶ PAR ISABELLE GRAVILLON

Désormais, un enfant sur dix vit dans une famille recomposée. Ces familles d'un nouveau genre peuvent être source de richesses : elles stimulent les capacités d'adaptation, encouragent l'acceptation de la différence, apprennent à faire des concessions. À condition d'avoir réussi une recombinaison harmonieuse ! C'est au jour le jour qu'on y parvient, en faisant preuve de générosité, de patience et de respect de chacun.

Son enfant me jette à la figure : « T'es pas ma mère (mon père) ! »

► Ce qui se joue

Peu de beaux-parents échappent à cette phrase lancée un jour rageusement par leur beau-fils ou leur belle-fille ! « Prononcée par un adolescent, elle peut paradoxalement être le signe d'une certaine confiance accordée au beau-parent. Alors qu'il a besoin de s'épanouir et n'ose pas attaquer de front son parent, le jeune "utilise" son beau-parent pour effectuer ce travail de détachement », analyse Élodie Cingal, psychotérapeute, auteur de *Ma famille recomposée**. Ces mots peuvent aussi intervenir en réaction à un beau-parent qui en fait un peu trop dans le registre de l'autorité. Ou être le fait d'un enfant qui se sent déloyal d'aimer son beau-parent, a l'impression de trahir son parent du même sexe et se protège ainsi de sa culpabilité.



« Dans une famille recomposée, les territoires ne sont pas anecdotiques »

► La bonne réaction

« Après tout, l'enfant rappelle une réalité ! » insiste la psychologue. Elle conseille même d'aller dans le sens de l'enfant. « Tu as raison, je ne suis pas ta mère (ou ton père). Mais je suis le conjoint de ton parent pour t'élever. Quand il n'est pas là, il me délègue son autorité. » Rien n'empêche non plus de saisir le prétexte de cette phrase pour s'interroger et se demander si, parfois, on ne fait pas quelques excès de zèle...

Mon enfant n'a pas de chambre quand il vient le week-end

► Ce qui se joue

Dans une famille recomposée, les questions de territoires sont tout sauf anecdotiques. « Un enfant qui ne vient que deux week-ends par mois a du mal à se sentir partie prenante. Alors si, en plus, il n'a pas de lieu à lui et doit s'accommoder du canapé du salon tel un invité, on exacerbe encore son sentiment d'être une pièce rapportée », confirme Élodie Cingal.

► La bonne réaction

Il faut imaginer des solutions malignes même si on manque d'espace. « Les parents peuvent lui aménager une chambre décorée à son goût, qu'ils occupent en son absence et lui rendent quand il est là », propose la spécialiste. Quant aux enfants à demeure, ils peuvent également partager leur chambre, même si cela ne leur plaît pas !



LA MÉDIATION FAMILIALE, UNE SOLUTION

Si vous avez du mal à mettre en place des règles de fonctionnement dans votre famille recomposée, règles permettant de ménager les intérêts de chacun, n'hésitez pas à vous faire aider par un médiateur familial. Les Caf versent des subventions aux associations de médiation familiale. En contrepartie, celles-ci s'engagent à calculer votre participation financière en fonction de vos revenus. Pour connaître les services de médiation familiale conventionnés, contactez le site de la Fédération nationale de la médiation familiale et des espaces familiaux (Fenafem).

TÉMOIGNAGES



« En tant que belle-mère, j'ai toujours essayé d'être respectueuse de mes beaux-enfants. S'ils me demandent mon avis, je leur réponds avec plaisir mais je ne me mêle pas de leur intimité. Avec mon conjoint, on se montre souples sur l'organisation des événements familiaux comme Noël ou les vacances. On propose, on n'oblige à rien. »

DOMINIQUE ROSENTHAL 53 ANS, DIRECTRICE D'ÉCOLE PRIMAIRE

Mes beaux-enfants parlent tout le temps de leur autre parent

▶ Ce qui se joue

Pas facile pour une belle-mère d'entendre en permanence dans la bouche de ses beaux-enfants que leur mère est extraordinaire! Il en va de même pour un beau-père qui peut finir par se lasser du couplet « mon père, ce héros »! « Cette insistance à parler du parent absent signale souvent qu'un enfant ne vit pas très bien la situation. Peut-être est-il "victime" de ce parent qu'il sent malheureux : il en parle parce qu'il s'inquiète pour lui, se sent coupable de le laisser », décrypte Élodie Cingal. Cela peut aussi être une pure provocation vis-à-vis de ce beau-parent. Ou une manière de manifester qu'il ne voit pas assez l'autre parent.

▶ La bonne réaction

Sans le rabrouer, on peut l'aider à davantage compartimenter, dans son intérêt et pour son bien-être. « On sait que ton papa (ou ta maman) est super. Mais si tu essayais de profiter de ce moment où nous sommes ensemble, pour être vraiment avec nous ? », suggère la spécialiste. Il pourra aussi être judicieux

de prévoir de petits aménagements afin qu'un enfant puisse voir un peu plus le parent qui lui manque tant.

Mon conjoint et moi n'avons pas les mêmes méthodes éducatives

▶ Ce qui se joue

Rien de très étonnant. Chacun arrive dans cette nouvelle histoire avec son passé, ses habitudes... souvent persuadé de faire mieux que l'autre avec ses enfants! « Le contexte peut également exacerber les différences éducatives. Le parent qui n'accueille son enfant que quatre jours par mois aura peut-être plus de mal à lui poser des limites qu'à ses beaux-enfants qui sont là en permanence », souligne la psychologue.

Si les conjoints ne prennent pas le temps de parler de ces divergences, le risque est élevé que leur union implose, tant le quotidien sera miné.

▶ La bonne réaction

« L'objectif est de dialoguer afin d'élaborer de nouvelles règles pour cette nouvelle famille. Elles seront le fruit d'un compromis entre les habitudes et exigences de chacun », explique Élodie ▶▶



RECOMPOSITION

Quel impact sur les prestations ?

Recomposer une famille peut avoir des conséquences sur les prestations que vous verse votre Caf. Ainsi, si vous vivez sous le même toit qu'un nouveau conjoint ou concubin, vous ne pourrez plus bénéficier de la majoration pour isolement du Rsa que vous touchiez peut-être jusque-là.

A contrario, vos allocations familiales pourront éventuellement être augmentées si votre conjoint ou concubin a la garde de ses enfants : la Caf tiendra désormais compte du nombre total d'enfants à charge de cette nouvelle famille. De même, l'allocation logement pourra être majorée. Dans tous les cas, il est essentiel de signaler dans les plus brefs délais votre changement de situation familiale à votre Caf, ainsi que les ressources de votre conjoint ou concubin en cumulant les vôtres (pour cela, rendez-vous sur caf.fr dans l'espace Mon Compte). Cela vous permettra d'une part d'avoir accès à la totalité de vos droits, et d'autre part de ne pas toucher de trop-perçus qu'il vous faudrait rembourser ensuite.



« L'objectif est de dialoguer afin d'élaborer de nouvelles habitudes »▶▶



« Mon compagnon a trois enfants, j'en ai deux et nous en avons eu un ensemble. Ce bébé a vraiment soudé notre famille recomposée : il est le petit frère de tous nos enfants, le trait d'union ! On est amusés de constater qu'il n'y a jamais de disputes croisées entre les deux fratries, seulement entre frères et sœurs de même sang. »

CÉCILE COLOMBO 44 ANS, ARTISTE PEINTRE


www.viesdefamille.fr
 Découvrez d'autres sujets sur
 le site de votre magazine



À LIRE POUR EN SAVOIR PLUS

▶ *Recomposer une famille : Toi et moi, et tous nos enfants*, d'Emilie Devienne, éd. Larousse!

▶ *D'abord, t'es pas ma mère! Quelle place pour une belle-mère?* Dr Marie-Claude Vallejo et Mireille Fronty, éd. Albin Michel

▶ Cingal. Ainsi, si un parent autorisait les sodas en libre accès et que l'autre les interdisait, ils pourraient imaginer un fonctionnement intermédiaire : apéros sodas le week-end, eau le reste du temps. « Les enfants de l'un vont perdre un peu, ceux de l'autre gagner un peu dans un domaine. En tout cas, les adultes doivent veiller à cet équilibre afin de ne pas sacrifier les enfants de l'un ou l'autre », avertit-elle.

Je n'arrive pas vraiment à m'attacher à mes beaux-enfants

▶ Ce qui se joue

« L'attachement à un bel-enfant ne va pas de soi. Cet enfant incarne le passé du nouveau conjoint, le rappelle en permanence. Il peut également présenter une ressemblance irritante avec l'ex. Parfois aussi, il vient toucher un point douloureux de l'histoire du beau-parent : celui-ci n'a pas pu avoir d'enfant, il a été

mal aimé par son propre parent et s'inscrit dans une reproduction. Il arrive enfin qu'un enfant soit dans un tel rejet que le beau-parent ne réussisse pas à passer outre. Difficile en effet d'aimer quelqu'un qui vous déteste », décrit Élodie Cingal. Malheureusement, ce désamour pour le bel-enfant menace le couple car il fait souffrir les deux conjoints.

▶ La bonne réaction

Plutôt que de se forcer à aimer cet enfant, on a tout intérêt à reconnaître son blocage et en parler à son amoureux(se). « Je n'arrive pas à être à l'aise avec ton enfant, j'ai besoin de ton aide. N'hésite pas à me le dire quand tu trouves que je lui parle mal ou que je suis injuste », affirme la psychologue. On prouvera sa bonne volonté et on évitera les plus gros dérapages susceptibles d'envenimer encore la relation.

* éd. Tournez la page (2013).

INTERVIEW

JULIE BOUTET-LEBEAU

Travailleuse sociale à la Caf de Vendée, elle nous parle des rencontres qu'elle anime avec des familles recomposées.

Pourquoi la Caf de Vendée s'intéresse-t-elle aux familles recomposées?

L'une des missions de la Caf est de favoriser le lien entre les parents et les enfants, de soutenir les parents dans leur rôle. La famille évolue et les familles recomposées sont devenues un modèle que l'on rencontre régulièrement. Dès lors, il est normal de nous y intéresser!

Que leur proposez-vous lors de ces rencontres?

Nous leur proposons d'échanger autour de thèmes qu'elles ont elles-mêmes définis. Par exemple l'organisation de la vie quotidienne ou comment harmoniser les habitudes de tous les enfants, ceux qui vivent en permanence avec le couple recomposé et ceux qui ne viennent que durant le week-end et les vacances. Autre thème : le budget. Qui paie quoi au sein de la famille recomposée? Un beau-parent va-t-il payer pour les études de ses beaux-enfants? Ou encore le droit de la famille et le droit notarié pour tout ce qui concerne les successions. Finalement, la place de chacun est un questionnement central.

En quoi ces réunions aident-elles les participants?

Ces familles apprécient beaucoup de pouvoir confronter leurs expériences respectives, de s'échanger des idées pour solutionner certains problèmes, réfléchir ensemble pour avancer. Dans leur entourage, elles ne se sentent pas toujours très bien comprises. Avec d'autres personnes qui vivent des situations proches, elles ont le sentiment d'être davantage entendues.

« J'avais 4 ans quand ma mère a rencontré mon beau-père. Il a eu un rôle très important dans ma vie car je vivais avec lui tous les jours. Il prenait soin de moi, s'intéressait à ce que je faisais mais ne critiquait jamais mon père, n'a jamais cherché à prendre sa place. Je lui en suis très reconnaissante. »

AMANDINE COLOMBA 19 ANS, ETUDIANTE

